



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 49460

Texte de la question

M. Dino Cinieri interroge M. le ministre de l'éducation nationale sur l'enseignement des mathématiques. Interrogé par un collectif d'enseignants en mathématiques, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les raisons de la mise en place d'un nouveau programme pour la classe de seconde et plus généralement les pistes de travail envisagées en la matière.

Texte de la réponse

Afin de répondre à l'exigence du législateur, de la mise en place d'un socle commun de compétences et connaissances, l'ensemble des programmes du collège ont fait l'objet d'une réécriture. Le nouveau programme de mathématiques entré en vigueur à la rentrée scolaire 2008-2009 en classe de troisième présentant des différences notables avec le programme précédent, un réajustement du programme de la classe de seconde s'est révélé nécessaire. S'il prend en compte les acquis des élèves au collège, ce nouveau programme s'inscrit également dans une réflexion amorcée depuis cinq ou six ans avec la commission de réflexion sur l'enseignement des mathématiques. Conçu pour tous les élèves de la classe de seconde quelle que soit leur poursuite d'études, ce programme met l'accent sur la démarche de résolution de problèmes, la logique, le raisonnement et les outils mathématiques tels que les statistiques, les probabilités utiles à tous et transférables dans la vie quotidienne.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49460

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 19 mai 2009, page 4773

Réponse publiée le : 17 novembre 2009, page 10920